



Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 23 février 2018

Note au procès-verbal afin de féliciter Mme la préfète Chantal Lamarche pour son élection au conseil exécutif de la Fédération québécoise des municipalités.

Administration générale

Octroi de contrat – Perception de comptes impayés

- Le Conseil a résolu d'octroyer un contrat à Me Nerio De Candido, en recouvrement des sommes impayées auprès du client #782 de la MRC.

Octroi de contrat – Vérification comptable des états financiers 2017 de la MRC et des TNO – Auditeur externe

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'octroyer un contrat à Dignard Éthier CPA Inc., pour la vérification comptable des états financiers 2017 de la MRC et des TNO, aux prix soumis. Il a également été résolu qu'une recherche de prix sera réalisée en 2019 pour un contrat de vérification comptable des états financiers, pour une durée de trois (3) ans.

Renouvellement – Entente de trois ans – Utilisation du logiciel COBA RH/Paie

- Les membres ont résolu d'autoriser la direction générale de la MRC à ratifier et à signer une entente de trois (3) ans pour l'utilisation du logiciel COBA RH/Paie, au coût de 6 003 \$ par année.

Autorisation – Suivis de la structure organisationnelle de la MRC

- Une résolution a été adoptée afin d'autoriser la direction générale à effectuer les suivis nécessaires pour la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle de la MRC, telle que proposée par la direction générale de la MRC en suivi des travaux réalisés par la Fédération québécoise des municipalités. Il a de plus été résolu d'autoriser la direction générale de la MRC à lancer les processus de dotation internes et externes pour combler les postes prévus à cette nouvelle structure organisationnelle, et de procéder aux nominations et embauches qui suivront les processus de dotation, pour entérinement par le Conseil à une séance ultérieure.

Nomination – Directeur de la gestion du territoire

- Les membres du Conseil ont résolu de nommer M. Dominic Lauzon au poste de directeur du service de la gestion du territoire, aux conditions de travail prévues à la Politique du personnel.

Appui à la MRC du Rocher-Percé – Reconduction du programme de réparation d'urgence (PRU)

- Le Conseil de la MRC a résolu d'appuyer la demande de la MRC du Rocher-Percé afin de demander à la SHQ de reconduire le programme PRU et d'alléger les critères d'attribution afin de permettre les réparations d'urgence pour un plus grand nombre de citoyens à faible revenu.

Intervenants désignés pour l'administration des programmes d'amélioration de l'habitat – Responsables de la sécurité informatique

- Il a été résolu par le Conseil d'autoriser la modification des responsables de la sécurité informatique pour l'administration des programmes d'amélioration de l'habitat, en conformité de l'entente intervenue entre la MRC et la SHQ, afin de nommer Mmes Lynn Kearney et Claude-Ann Langevin à ce titre.

Avis de motion – Projet de règlement 2018-324

- Un avis de motion portant sur le projet de règlement numéro 2018-324 « Modifiant le règlement 2017-322 visant l'imposition d'une taxe d'amélioration locale aux contribuables concernés par la réfection d'un pont endommagé permettant l'accès à la rivière Bélinge dans le territoire non organisé de Lac-Lenôtre » a été déposé pour adoption à une séance ultérieure, avec dispense de lecture.

Note au procès-verbal – Présentation – Projet de règlement numéro 2018-324 « Modifiant le règlement 2017-322 Visant l'imposition d'une taxe d'amélioration locale aux contribuables concernés par la réfection d'un pont endommagé permettant l'accès à la rivière Bélinge dans le territoire non organisé de Lac-Lenôtre »

- Le projet de règlement 2018-324 « Modifiant le règlement 2017-322 Visant l'imposition d'une taxe d'amélioration locale aux contribuables concernés par la réfection d'un pont endommagé permettant l'accès à la rivière Bélinge dans le territoire non organisé de Lac-Lenôtre » a été présenté et expliqué aux membres du Conseil, pour adoption à une séance ultérieure.

Conseil

Modification de la résolution 2018-R-AG024 – Désignation de représentants de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du comité Multiressources de la municipalité de Cayamant

- Les membres ont adopté une résolution afin de modifier la résolution 2018-R-AG024 « Désignation de représentants de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du comité Multiressources de la municipalité de Cayamant », afin de ne nommer que M. Dominic Lauzon à titre de représentant de la MRC à ce comité, les autres membres étant nommés directement par la municipalité.

Abrogation de la résolution 2018-R-AG021

- Il a été résolu d'abroger la résolution 2018-R-AG021 désignant madame la préfète Chantal Lamarche à titre de représentante de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à la Coopérative d'informatique municipale (CIM).

Représentant de la MRC au sein du conseil d'administration de la ZEC Bras-Coupé-Désert

- Les membres du Conseil ont résolu de nommer madame la préfète Chantal Lamarche à titre de représentante de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du conseil d'administration de la ZEC Bras-Coupé-Désert.

Gestion financière et administrative

Acceptation des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes

- Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes fournisseurs de la MRC pour la période du 17 janvier au 23 février 2018.

Sécurité policière

Note au procès-verbal – Suivi d'une rencontre du comité de Sécurité policière

- Rappel aux membres du Conseil par M. Ronald Cross, président du CSP, de l'importance de réviser le Plan de mesures d'urgence de chacune des municipalités, particulièrement avec le printemps.

Transport en commun

Modification de la résolution 2017-R-AG188 – Nombre de déplacements anticipés en 2017 pour le transport collectif

- Les membres du Conseil ont adopté une résolution afin de demander que soit apportée une modification à la résolution 2017-R-AG188 afin d'y préciser que le nombre de déplacements anticipés en 2017 pour le transport collectif est estimé à plus de 5 000, ce qui donne droit à l'aide financière de 100 000 \$ à l'organisme admissible, la MRCVG.

Aménagement et Développement

Rédaction et suivis d'un Règlement de contrôle intérimaire établissant le cadre prévu à la politique rives, littoral et plaines inondables

- Les membres du Conseil ont résolu de demander au Service de l'aménagement du territoire (SAT) de la MRC de procéder à la rédaction d'un RCI intégrant le cadre prévu par la politique provinciale sur les rives, le littoral et les plaines inondables pour l'ensemble du territoire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

Il a également été résolu de demander au SAT de soumettre ce projet de RCI au MAMOT pour approbation, préalablement à la présentation d'un avis de motion et d'un projet de règlement au Conseil.

Octroi de financement – Festival des arts de la scène Val-Gatinois

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'autoriser le versement d'une aide financière au montant de 5 000 \$ à l'édition 2018 du Festival des arts de la scène Val-Gatinois, à même le Fonds événementiel.

Demande dans le cadre du programme « Circuit électrique » présenté par Hydro-Québec – Installation d'un réseau de bornes électriques sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Les membres du Conseil ont résolu d'autoriser les services impliqués à la MRC à poursuivre les démarches nécessaires à la présentation d'une demande auprès d'Hydro-Québec pour l'installation de deux bornes de recharge électrique à haute vitesse sur son territoire, sous réserve des vérifications en cours auprès des propriétaires fonciers et autorités municipales visés par ce projet.

Appui à la municipalité de Kazabazua – Demande de collaboration avec les ministères pour l'aménagement d'un sentier durable pour la motoneige

- Il a été résolu d'appuyer la résolution 2018-01-18 adoptée par le Conseil de la municipalité de Kazabazua afin de solliciter l'implication des unions municipales (FQM et UMQ) relativement à la demande présentée pour la mise en place d'un incitatif fiscal par le gouvernement aux propriétaires fonciers accordant un droit de passage durable aux motoneigistes.

Il a de plus été résolu de demander à madame la préfète Chantal Lamarche de soumettre ce dossier pour discussions au Conseil d'administration de la FQM.

Appui à la MRC Papineau – Services financiers de proximité

- Les membres ont résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer la résolution de la MRC de Papineau afin de dénoncer la décision de la Caisse Desjardins de la Petite Nation de procéder à la fermeture de points de services sur le territoire de la MRC de Papineau.

Demande d'appui au projet « Être et Devenir 2018-2019 » - Fonds de soutien au développement des communautés

- Il a été résolu d'appuyer la demande présentée par l'Association Culturelle, Sociale et Âge d'Or de Kazabazua (ACSADK) pour son projet « Être et Devenir 2018-2019 » dans le cadre de sa demande de financement présentée au CISSSO pour le Fonds de soutien au développement des communautés.

Convention d'aide financière dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions – Projet « Cap sur l'Ouest »

- Il a été résolu d'autoriser Mme Lynn Kearney, directrice générale de la MRC, à signer, pour et au nom de la MRC, la convention d'aide financière intervenue entre la MRC et le MAMOT dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions pour le projet « Cap sur l'Ouest ».

Rapport de consultation publique sur le plan d'aménagement forestier intégré tactique 2018-2023 de l'Outaouais (PAFIT)

- Une résolution a été adoptée afin d'approuver le rapport de consultation publique sur le plan d'aménagement forestier intégré tactique 2018-2023 de l'Outaouais (PAFIT) et d'autoriser la direction générale à signer les documents s'y rattachant.

Terres publiques intramunicipales

Vente par titre précaire

- Les membres du Conseil ont résolu de vendre le lot numéro 5 323 965-3 et le lot numéro 4 739 427-1, situés dans la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, dont les superficies seront précisées de façon exacte par l'arpentage du terrain et telle qu'elles seront portées au contrat notarié relatif à la vente desdites parties de lot et que la vente des terrains soit effectuée en se référant à la valeur marchande par un évaluateur agréé le tout aux frais du demandeur.

Transfert d'une terre publique intramunicipale située à Gracefield

- Les membres du Conseil ont résolu autorise le transfert de lot 5 694 127 du cadastre du Québec, d'une superficie de 17.7 mètres carrés et situé dans la Ville de Gracefield, au MAPAQ.

**La prochaine séance ordinaire du conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mardi 20 mars 2018 à 18 heures
à la Salle de Conseil de Gracefield,
située au 3, rue de la Polyvalente.**

Veillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure.

